

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Culture

Arrêté du 20 mars 2026 portant nomination du président de la sous-commission de l'emploi au sein du Conseil national des professions du spectacle – M. Delorme (Dominique)

La ministre de la Culture,

Vu le décret n°2013-353 du 25 avril 2013 modifié relatif au Conseil national des professions du spectacle, notamment ses articles 3 et 9 ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2020 portant nomination à la sous-commission d'observation de l'emploi du Conseil national des professions du spectacle,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Dominique Delorme est nommé membre de la sous-commission de l'emploi du Conseil national des professions du spectacle en qualité de personnalité nommée en raison de ses compétences dans le domaine de l'analyse statistique, économique, et sociologique de l'emploi.

Article 2

M. Dominique Delorme est nommé président de la sous-commission de l'emploi du Conseil national des professions du spectacle.

Article 3

Le directeur général de la création artistique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la Culture.

Fait le 20 mars 2026

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la création artistique
C. Miles